



Services d'intérêt économique général : comment les conformer et les optimiser dans le cadre du paquet SIEG II ?

Mercredi 27 juin 2018

Invitation

Mercredi 27 juin 2018

7h45 Accueil et petit-déjeuner
8h30 Conférence
11h00 Networking

Arendt House
41A, avenue J.F. Kennedy
Luxembourg-Kirchberg
[Plan d'accès](#)

[Ajouter au calendrier](#)

[Inscription](#)

Conférence gratuite

Join us



Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain séminaire qui se déroulera dans l'auditorium d'Arendt House le mercredi 27 juin 2018 sur le thème :

Services d'intérêt économique général (SIEG) : opportunité, marge de manœuvre et contraintes après 5 ans d'application du paquet II.

Opportunité : dans quelle mesure peut-on mettre en place ou maintenir un SIEG ? Quels objectifs peut-il poursuivre ? Quels services peut-il fournir ?

Marges de manœuvre : comment choisir l'opérateur, le rémunérer, le surveiller, l'inciter à améliorer la qualité de ses prestations et/ou sa performance financière ?

Contraintes : documentation, exigences contractuelles et comptables, surveillance et réexamen régulier - reporting à la Commission européenne (prochaine échéance : fin juin 2018), ...

Ces différentes questions, qui se posent pour les SIEG de tout secteur (transports, énergie, santé, environnement, télécommunications, ...) seront abordées notamment au travers de cas pratiques tirés des décisions de la Commission et des juridictions européennes au cours des dernières années.

Intervenants:

- [Philippe-Emmanuel Partsch](#), Partner, EU & Competition Law
- [Marianne Brésart](#), Associate, EU & Competition law

Veuillez suivre [ce lien pour vous inscrire](#) et [celui-ci](#) pour transmettre cette invitation à toute personne intéressée dans votre entourage.

Nous espérons vous voir nombreux et nous nous réjouissons de vous accueillir à ce séminaire.

Arendt & Medernach
www.arendt.com



I am informed that I can object to the processing of my personal data for marketing purpose at any time either by e-mail addressed at the following e-mail address unsubscribe@arendt.com or [by clicking here](#).